



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du Conseil de Communauté du 13 juin 2024
Sous la Présidence de M. BURRUS**

**Nombre de membres 14
Etaient présents : 13 membres – 0 procuration - 13 votants**

Administration Générale

430/2024 — Attribution d'une subvention à l'association du festival de la photographie en Val d'Argent

M. le Président expose :

La Commission culture a étudié, lors de sa séance du 3 avril 2024, la demande de subvention formulée par l'association du festival de la photographie en Val d'Argent pour l'organisation du « festival de la photographie en Val d'Argent ».

Cette 5^{ème} édition se tiendra du 11 au 13 octobre 2024 à Sainte-Marie-aux-Mines. Elle a pour objectif principal, à travers le médium photographique mais également des conférences et des ateliers, de contribuer à la sensibilisation du public à la protection de la nature ainsi qu'à mettre en avant le patrimoine naturel du Val d'Argent. L'association du festival de la photographie en Val d'Argent sollicite, dans ce cadre, une subvention intercommunale à hauteur de 6 000 € pour un coût total de 19 590 € (soit 30.6% du total des produits prévisionnels du projet).

La Commission culture, après étude de la demande, a constaté que la manifestation « Festival de la photographie en Val d'Argent » est éligible et relève de l'intérêt communautaire. La Commission culture propose donc de soutenir cette manifestation et d'attribuer à l'association du festival de la photographie en Val d'Argent une subvention maximale de 5 500 euros. Elle demande à l'association de lui fournir, à l'issue des manifestations, un bilan financier sur la base duquel elle statuera sur le montant de la 2ème tranche. Un premier versement de 50 % sera effectué suite à cette délibération et la signature de la convention, le reste sera versé après remise de documents, notamment le bilan financier de la manifestation.

Le Conseil Communautaire,

CONSIDERANT le vote du 11 avril 2024 affectant un montant de 35 000 euros en vue de constituer un « fonds culturel » et la demande de l'association du festival de la photographie en Val d'Argent,


CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Culture en date du 03/04/2024,

SOUTIENT l'organisation, par l'association du festival de la photographie en Val d'Argent, du « festival de la photographie en Val d'Argent »,

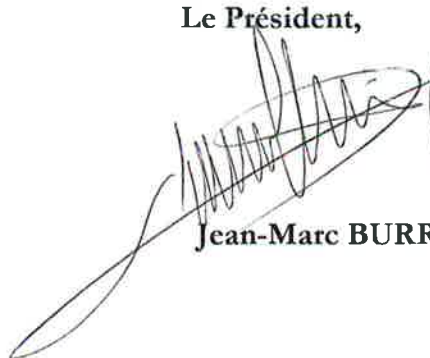
ATTRIBUE une subvention maximale de 5 500 € à l'association du festival de la photographie en Val d'Argent, sous couvert du respect du règlement d'attribution des subventions 2024 aux porteurs de projets culturels.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

Le secrétaire de séance,


Jean-Luc FRECHARD

Le Président,


Jean-Marc BURRUS

